

Je suis d'une génération qui pensait ne jamais avoir à connaître la possibilité d'une guerre sur le continent européen.

Il y avait bien eu le conflit en Yougoslavie à partir du début des années 90, avec son terrible cortège de massacres de populations civiles, de formes génocidaires avérées dont les principaux responsables ont été jugés.

L'intervention de l'OTAN et des forces des casques bleus a permis le règlement du conflit armé. Mais à l'époque, même si la guerre était finalement encore plus à nos portes que pour l'Ukraine, les Européens n'ont pas pensé que cela pouvait s'étendre à d'autres territoires.

Avec l'Ukraine, le sentiment est tout autre. Par l'action d'un homme, qui donne l'impression d'être totalement emmuré dans ses certitudes, on ne sait pas comment ce conflit finira et si pour la première fois depuis bien longtemps, il n'y a pas un risque majeur de conflit armé entre les grandes puissances de ce monde.

L'Ukraine n'a rien fait qui justifie une telle agression. Elle est entrée depuis quelques années dans un processus démocratique, et même si tout n'est pas réglé notamment la corruption, la population ukrainienne aspire aux libertés. Est-ce cela que le Président russe craint, la contagion démocratique ?

Malgré les souffrances subies, désormais depuis des semaines, ce peuple montre sa détermination, son courage, et dans l'épreuve tragique qui se joue, renforce son sentiment d'appartenance à la Nation ukrainienne, à ses dirigeants, tout le contraire de ce que voulait le Président russe. Alors face à ce conflit que pouvons-nous faire, ici à notre échelle ?

Comme tous les maires en France, nous sommes en relation avec le Préfet et l'association des maires de France (AMF). Ce qui est désormais préconisé c'est la collecte de fonds, versés au compte ouvert par l'AMF à cet effet et la collecte de produits de soins dont la liste a été fournie. Nous serons aussi attentif aux demandes éventuelles d'accueil si la demande était faite par les autorités par le biais de la préfecture.

Comme vous, j'espère que demain l'Europe aidera à la reconstruction de l'Ukraine et saura soutenir pleinement ce peuple si durement atteint.



Michel Fratissier
Maire de Ganges

Président de la Communauté des communes
des Cévennes gangeoises et suménoises

Vous souhaitez
joindre
les adjoints
et les délégués ?

Adjoint à l'économie et au tourisme
Adjointe à la culture
Adjointe au social
Déléguée aux animations
Adjointe-déléguée à la fracture numérique
Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités
Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivancos@ganges.fr
sfino@ganges.fr
msantner@ganges.fr
nmazauric@ganges.fr
aviala@ganges.fr
raurieres@ganges.fr
mairie@ganges.fr

Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

L'équipe du bulletin est composée d'Antoinette, Guillaume S, Mickael, Laurence et Sophie.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale	04 67 73 00 52	Urgence gaz	0 800 47 33 33
Nicollin (Eau potable)	04 67 81 17 72	Urgence électricité	09 72 67 50 34
Saur (Assainissement)	04 34 20 30 01	CCCGS	04 67 73 78 60

Démarrage Rénovation des Halles en Septembre Déplacement du marché

Après de nombreuses études nécessaires pour la rénovation des halles marchandes (amiante, structure métallique), après la définition du projet en tenant compte des conclusions de la concertation avec les habitants de 2019, des contraintes techniques et administratives, les Halles devraient présenter les caractéristiques suivantes :

- Lumineuses.
- Ouvertes sur le futur parc derrière les halles.
- Mise en valeur de la structure métallique.
- Davantage de commerçants.
- Ouvertes tous les jours de l'année.

Les commerces que vous trouverez seront :

- Des commerces alimentaires
- De la petite restauration

L'ensemble des halles et ses alentours constituera un véritable pôle d'attractivité et participera à la dynamisation de notre centre ville.

Un pavillon devant accueillir un restaurant dominant sur le futur parc sera également construit.

La rénovation des halles marchandes est une première étape de la mise en œuvre du projet de restructuration du centre ancien. Pendant 18 mois des travaux importants vont être réalisés dans ce secteur : Rénovation halles, création d'un parc, structuration voirie Frédéric Mistral, place des halles, construction de logements adaptés.

Ces travaux impacteront la circulation ainsi que l'organisation du marché, qui va être déplacé. Les services de la commune travaillent sur cette problématique afin d'atténuer le plus possible l'impact de ces travaux sur l'activité du marché, précieux pour notre ville.

Nous espérons inaugurer ces nouveaux espaces en 2024.



Les Halles
de Ganges

L'îlot Charles Benoit

La démolition de l'îlot Charles Benoit doit commencer au printemps prochain.

En effet, les archéologues après des fouilles réalisées au printemps 2021, viennent de nous autoriser à mettre en œuvre le permis de démolir.

La création d'une trentaine de logements à la location adaptés aux seniors et/ou aux personnes handicapées, ainsi qu'un parking, sera prévue au même endroit.

Restructuration de l'entrée de Ville Nîmes - 1^{ère} phase

La définition d'un projet global pour la redéfinition de l'entrée de ville par l'avenue de Nîmes a été engagée depuis quelques mois.

Il est envisagé dans une première phase de restructurer le stade, en le clôturant, en rénovant les éclairages en passant à du LED.

A proximité du stade seront créées deux pistes de Pump Track: une pour les plus petits pour une initiation, une autre pour les plus chevronnés. Le parking actuel sera aménagé afin de créer une centaine de places de stationnement. Une étude de faisabilité a été réalisée, un chiffre va être

effectué, permettant d'engager les demandes de subventions.

Nous sommes en cours de finalisation de la seconde phase qui concerne le terrain attendant d'un hectare. La création d'un parcours de santé, botanique est envisagée, ce projet est travaillé en partenariat avec des associations locales.

Un espace de pique-nique est également prévu. Les jeunes et leur famille pourront ainsi profiter largement de ce nouvel espace sportif et de loisirs à proximité immédiat du centre-ville.

Le Skate Park

Depuis sa rénovation, le Skate Park attire de nombreux jeunes du territoire.

Pour en prendre soin et y prévoir des animations, certains jeunes skateurs ont créé une association en collaboration avec l'Agantic : L'association « Sun Bike Family »



Les abords de cet équipement sportif vont être prochainement aménagés par les services municipaux avec la création d'espaces conviviaux, d'espaces verts fleuris.

Le mobilier devrait être bientôt livrés (tables pique-nique, bancs, poubelles ...).



L'espace Couvert Multi-pratiques

Situé au Complexe sportif du Rieutord, l'espace couvert multi-pratiques est désormais achevé. Les associations ayant effectué une demande auprès de la mairie vont pouvoir l'utiliser. Cet espace sera mis à disposition d'associations, mais aussi des établissements scolaires et de la Communauté de Communes pour les vacances sportives.

Pour bénéficier d'un créneau, les associations intéressées peuvent faire une demande auprès des services de la commune par mail à mairie@ganges.fr ou par courrier.

Cette demande sera ensuite instruite au regard de la pratique sportive proposée compatible avec cet équipement, et des créneaux disponibles.



Photo : Hervé Giorsetti

• Une nouvelle fresque à Ganges

Vous pourrez bientôt découvrir la réalisation d'une nouvelle fresque sur le mur du cimetière avenue du mont Aigoual à côté du futur office de tourisme. Illustrant un troupeau de brebis et de moutons, c'est un clin d'œil complice aux transhumances mais également un message. Elle rappelle l'importance du maintien de l'agropastoralisme sur notre territoire qui participe à la protection de la valeur de notre patrimoine naturel. Même s'il s'agit de l'activité agricole dominante du Parc National des Cévennes et même si il façonne

depuis des millénaires ses paysages et sa biodiversité, depuis une cinquantaine d'années, certaines pratiques agricoles - comme la mécanisation, l'intensification de certaines zones et l'abandon des parcours plus pauvres - peuvent être une menace pour le pastoralisme.

Cette fresque est là pour signifier qu'à Ganges, Porte des Cévennes, le territoire particulièrement représentatif de la diversité de ces paysages culturels méditerranéens façonnés par les activités d'élevage doit être protégé !



Dessine-moi un mouton...

Détail de la future fresque Avenue du Mont Aigoual

• Guide de l'été 2022 à Ganges

Le temps du vivre ensemble est enfin revenu ! Nous sommes très heureux de pouvoir vous annoncer que le guide des différentes animations proposées par la mairie

de Ganges et les associations partenaires paraîtra au mois de mai, afin de vous présenter la programmation des festivités à venir du printemps et de l'été.

Thés Dansants

Nous sommes heureux de reprendre les thés dansants. Veuillez trouver ci-dessous les dates des prochains rendez-vous :

- mercredi 04 mai: Dance Floor
- mercredi 18 mai: Los Nimenos
- mercredi 01 juin: Georges de Villeneuve Orchestra

Pour les mois d'avril et juin, sauf pour le 1^{er} juin, il n'y aura pas de thé dansant, en raison des élections présidentielles et législatives.

Nous vous attendons nombreux !



• Règles d'installation pour les commerces et les locaux publics

Établissement Recevant du Public :

Vous projetez de vous installer sur la commune de Ganges pour ouvrir une activité professionnelle avec accueil du public (clientèle, patientèle...), des démarches sont nécessaires avant l'ouverture. Si votre établissement est ouvert au public, c'est-à-dire que sont admis des personnes autres que professionnels à l'intérieur, celui-ci doit répondre à des règles en matière d'accessibilité et de sécurité. Dès lors qu'une nouvelle activité s'implante dans un local existant ou à construire, qu'il y a un changement d'exploitant, une demande d'autorisation de travaux doit être déposée en commune au préalable.

Le Service urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider à accomplir les formalités administratives et vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. (04 67 73 00 55 - 04 67 73 18 89)

Pour vous aider à mieux cerner les démarches à effectuer avant de démarrer une quelconque construction ou des travaux, nous vous conseillons de visiter les sites suivants :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/N31782>

<https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp>

Dates des futures élections

Les prochaines élections présidentielles auront lieu à la Salle des fêtes. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

1^{er} tour : 10 avril 2022
2^{ème} tour : 24 avril 2022

Concernant les élections législatives, ce sera les 12 et 19 juin 2022.

• Dégâts la mairie

Votre mairie a subi de lourdes détériorations, suite aux dernières intempéries. Des expertises vont être réalisées, afin d'engager les travaux de consolidation et de remise en état. En attendant, et dans l'urgence, tous les services

municipaux ont été installés dans les différents locaux disponibles autour de la mairie. L'accueil est déplacé dans les locaux de l'Espace France Services. Pour plus d'informations, consultez régulièrement le site internet de la mairie.

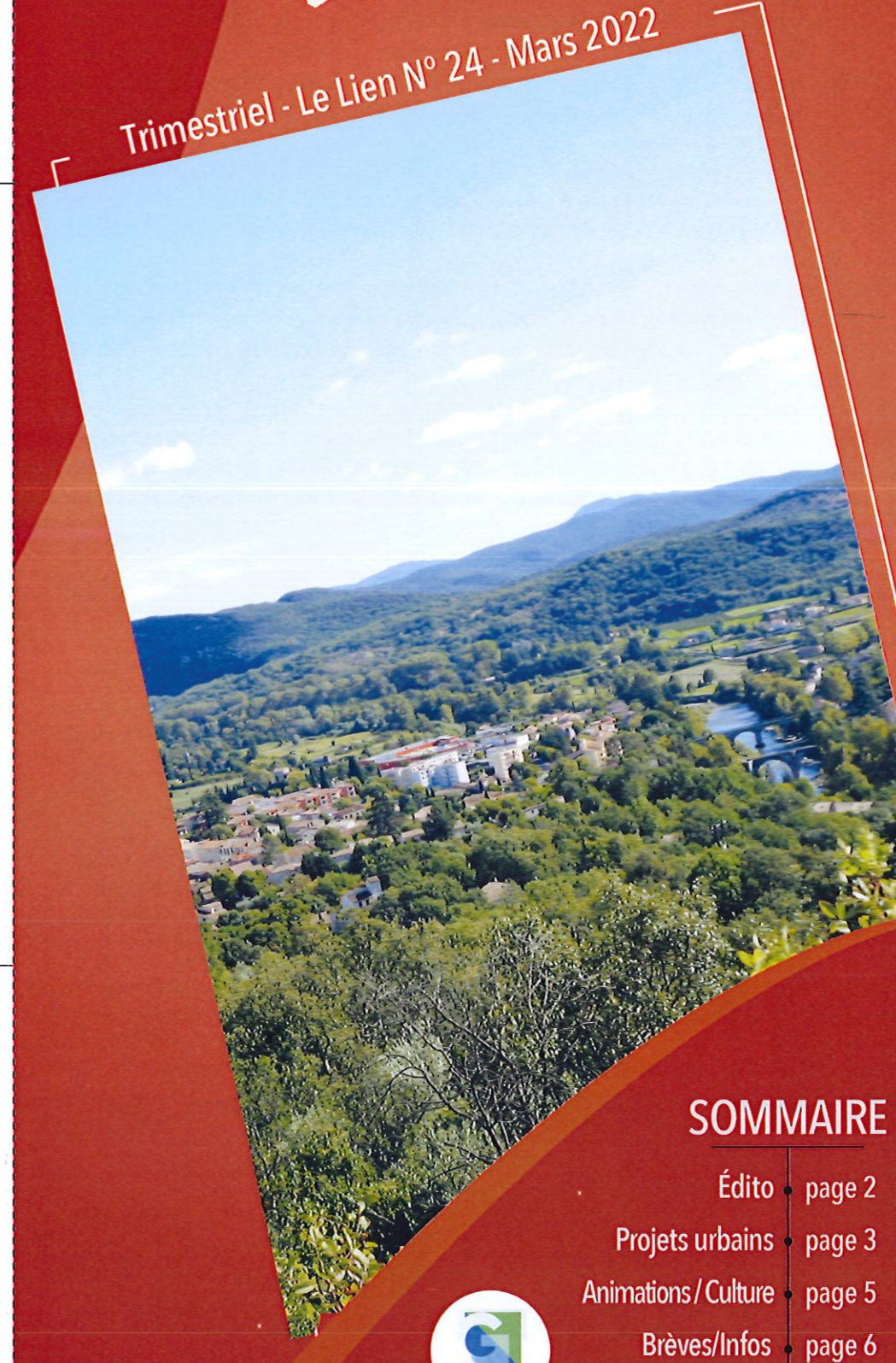


Le mot de l'opposition

Je me présente, Mr Chanton Bruno 57 ans, artisan chauffagiste frigoriste, apolitique. Depuis les élections, les élus de la majorité nous écartent des commissions décisionnaires, pourtant, la loi les y oblige. Mais quels sont donc ces si lourds secrets dits en réunions, pour que personne n'y soit convié ? Alors, fort de ce constat, il me semble qu'un petit rappel s'impose. Le principe de la démocratie, est que l'habitant « c'est le politique », et les élus en sont leurs représentants. Le rôle des élus, c'est d'être les gérants de l'expression des points de vue du plus grand nombre, et de l'implication des citoyens dans les décisions les concernant. Il semblerait qu'avec le temps, cette municipalité a fini par oublier ces fondamentaux. Mais il est clair que de nous faire participer aux réunions n'est pas à l'ordre du jour, alors que les deux listes d'oppositions confondues totalisent quand même 43,5% des Gangeois, qui du coup ne sont pas représentés. Je trouve cela regrettable, car des gens de bonne volonté, de gauche ou de droite, élus ou non, pourraient mettre leurs savoirs et leurs compétences à la disposition de notre ville, ce qui profiterait à l'ensemble de notre communauté. Après tout, ne sommes-nous pas élus pour cela, représenter les gens ?



Trimestriel - Le Lien N° 24 - Mars 2022



SOMMAIRE

- Édito • page 2
- Projets urbains • page 3
- Animations / Culture • page 5
- Brèves / Infos • page 6
- Citoyenneté • page 7



Les poubelles jaunes ? Et si nous faisons le point...

Le ramassage des poubelles nous coûte très cher, et cela ne va pas baisser... bien au contraire !

Pourtant, en triant nos déchets nous avons tous la possibilité d'agir pour limiter la hausse de ce coût, mais il faut savoir bien trier pour éviter d'avoir l'effet inverse.

On sait qu'il faut mettre le verre, les vêtements dans des colonnes spécialisées, mais que met-on exactement dans une poubelle jaune ?

Bien sûr, on peut y mettre les papiers, mais en règle générale, il faut se dire que c'est une poubelle à emballages et non pas une poubelle à plastiques. En effet on peut y mettre tous les emballages, qu'ils soient en carton (livres, briques alimentaires...), en plastique (bouteilles, tubes...), en fer (conserves, aérosols alimentaires...), en polystyrène (barquettes de viande...)... Mais on n'y met pas les brosses à dents, les assiettes, verres ou couverts en plastique, les cintres, bassines, égouttoirs ou tous les objets plastiques qui ne soient pas un emballage.

Autre conseil utile : s'il vous manque des sacs jaunes, il est inutile de mettre vos emballages dans des sacs opaques: lorsqu'ils arrivent sur la plateforme pour être triés, les sacs sont passés sur un tapis et un œil optique rejette les sacs dont il ne peut pas voir le contenu: les sacs rejetés iront à l'incinérateur et le transport supplémentaire sera facturé.

Pour savoir ce que vous pouvez mettre dans un sac jaune, vous pouvez consulter le site internet du symtoma (www.symtoma.org), les appeler au 04 66 77 98 29 ou leur envoyer un mail à: contact@symtoma.org.

Alors, avant de jeter vos déchets dans une poubelle jaune, posez-vous la bonne question : **Est-ce bien un emballage?**

*Exemple de mauvais usage
des poubelles jaunes à Ganges.*



En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (fortes intempéries, canicule, épidémies, etc.), un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement.

Ce registre a pour finalité de permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions pour les personnes inscrites.

Il est nominatif et permet de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.

Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen d'une fiche de renseignements disponible en mairie.

Si vous pensez, que vous ou vos proches pouvez vous inscrire, n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

Espace France Services

Nouveau à Ganges !

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Vous souhaitez déclarer vos revenus, obtenir votre carte d'identité ou permis de conduire, chercher un emploi, demander une aide, ou encore préparer votre retraite ?

Depuis peu, notre territoire s'est enrichi d'un guichet unique à l'usage des citoyens. Situé à Ganges, l'Espace France Services vous accompagne dans la plupart de vos démarches administratives, comprenant 9 principaux services publics (La Poste, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, CARSAT, la MSA, le Ministère de l'Intérieur, la Direction Générale des Finances Publiques et le Ministère de la Justice).

Le bouquet de services comprend :

Santé : Compte AMELI (CPAM) et MSA

Famille : CAF en ligne, impôts, passeports, Carte d'identité...

Logement : Accompagnement des demandes d'aides

Déplacements : Cartes grises et permis de conduire

Emploi : Recherche, rédaction de CV, candidatures en ligne

Retraite : Remplir vos dossiers, CARSAT, MSA...

Droit : Conciliateur de justice et juriste.

Une seule adresse :

Place du 8 mai 1945 à Ganges

Tel : 04 67 73 18 92

Mail : franceservices@ganges.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Mardi : 9h à 17h non-stop

Mercredi : Sur rendez-vous

Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous



ESPACE FRANCE SERVICES



Un GUICHET UNIQUE pour
faciliter vos démarches
administratives...
en quelques clics !

